Tarif Particuliers CIC
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 6 octobre 2026. Voir tous les tarifs bancaires



RECUEIL DES PRIX

des principaux produits et services aux Particuliers

au 1er janvier 2027.

Construisons pour que le monde bouge.

Généralités

Ce document vous présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1er janvier 2027.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande ou via www.cic.fr

Si vous n'avez pas encore signé votre convention de compte, qui régit nos relations réciproques, nous vous invitons à vous la procurer auprès de votre conseiller.

Prix des produits et services

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable. Le taux de la TVA est de 20,00 % au jour de publication.

Le prix des abonnements et des frais d'utilisation des services de la banque à distance, ainsi que celui des opérations réalisées par la banque à distance sont hors coût du fournisseur d'accès internet ou hors coût opérateur.

Le taux de change des opérations en devises inclut la marge commerciale du CIC.

Recommandations

Les taux des placements et des prêts peuvent varier et nécessitent une étude de prix. Votre conseiller est là pour vous informer.
Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix.

N'hésitez pas à le demander à votre conseiller.

Nous attirons votre attention sur les frais que vous pourriez supporter en cas d'anomalies de fonctionnement de votre compte. Nous vous invitons, dans un tel cas, à contacter votre conseiller qui examinera avec vous les solutions les mieux adaptées.

Perte ou vol de vos cartes

Opposition 24h/24 - 7j/7

- sur www.cic.fr si vous êtes abonné à un contrat Filbanque
- par téléphone en France (*) 03 88 39 85 78
- par téléphone depuis l'étranger (*) + 33 3 88 39 85 78

() Numéro non surtaxé, coût selon opérateur.*

Filbanque, vos opérations en ligne

- site Internet www.cic.fr
- par téléphone 0 892 700 300 Service 0,35 € / min + prix appel
- application CIC pour smartphone, disponible sur Google Play store ou l'Apple Appstore.

Dates de valeur

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous www.cic.fr

Sommaire

3 > **Extrait standard des tarifs**

4 > **Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte**
Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence

5 > **Banque à distance**
Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou email
Frais d'utilisation des services de banque à distance

5 > **Vos moyens et opérations de paiement**
Cartes
Virements
Prélèvements / TIP SEPA
Chèques
Frais liés à l'international
Service transfrontière spécifique

9 > **Offres groupées de services**
Contrats Personnels
Service Accueil
SBB (Services Bancaires de Base)
Prestations de Base

12 > **Irrégularités et incidents**
Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

13 > **Découverts et crédits**
Découvert en compte
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Autres prestations

15 > **Épargne et placements financiers**
Épargne bancaire
Placements financiers

17 > **Assurances et Prévoyance**
Successions
Résoudre un litige

18 > **Informations**

Extrait standard des tarifs (1)

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement). Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (Contrat Personnel) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Filbanque)	**Gratuit**
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alertes CIC) (2)	**1,75 € par mois** Permettant de recevoir un nombre illimité d'alertes par mois. Soit pour information 21,00 € par an
Tenue de compte	**2,30 € par mois** Soit pour information 27,60 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	**49,00 € par an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	**49,00 € par an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	**37,00 € par an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	**1,10 € par retrait** à partir du 3e retrait par mois (3)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur Carte - Cartes CIC)	**26,00 € par an**
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :	
• en agence	**4,60 € par virement**
• par l'Internet	**Gratuit**
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	**Gratuit**
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	**Gratuit**
Commission d'intervention	**8,00 € par opération** Avec un plafond de 80,00 € par mois

(1) Les établissements de crédit se sont engagés dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard de tarifs.
(2) Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.
(3) À partir du 2e retrait par mois pour les cartes à autorisation systématique. À partir du 5e retrait dans les Contrats Personnels Global et E-Global. Exonération pour les CB Visa Premier, CB Visa Infinite, CB Mastercard Gold, CB Mastercard World Elite et dans les Contrats Personnels : Patrimoine Actif, Start Jeunes Actifs, Premium CIC, E-Premium CIC, Cap Transat et dans les offres groupées de services spéciales Jeunes.

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1er, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D 312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de services la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation sous réserve que l'établissement propose des offres groupées de services liées à un compte de paiement.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte avec signature de la convention de compte	Gratuit
Transfert Facile (service d'aide à la mobilité bancaire)	Gratuit (1)
Transfert ou clôture d'un compte courant	Gratuit (1)
Relevé d'opérations domiciliées	Gratuit
Mise en place d'une procuration	Gratuit

Relevés de compte

Relevé de compte :	
• mensuel	Gratuit (1)
• autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	2,15 €
Réédition d'extrait de compte : par ligne	0,10 €
• minimum	18,50 €
Délivrance d'un avis papier de débit ou de crédit en zone SEPA	2,15 €
Délivrance d'un avis papier de débit ou de crédit hors zone SEPA	4,00 €
Relevé annuel de frais (2)	Gratuit (1)

Tenue de compte

Tenue de compte (3), par mois	2,30 €
Tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois (4)	30,00 €/an

Services en agence

Mise à disposition de chéquier, ou de carnet de bordereaux de remises, au guichet	Gratuit (1)
Frais d'envoi de chéquier, ou de carnet de bordereaux de remises, par envoi :	
• frais d'envoi	Frais postaux (5)
• supplément par commande au guichet	2,50 €
Frais de destruction de chéquier, ou de carnet de bordereaux de remises, par chéquier ou carnet	7,00 €
Délivrance d'une attestation	19,50 €
Frais de recherche de documents :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois ou simple	22,00 €
• ancienneté supérieure à 12 mois ou complexe	Contactez-nous
Frais de location de coffre-fort	Contactez-nous (6)
Change manuel :	
• billets (achat et vente de devises)	Cours affichés
- en compte	5,50 €
- cash au guichet	5,50 €

(1) Conformément à la réglementation.
(2) Relevé des frais prélevés sur votre compte durant l'année civile au titre des produits et services dont vous bénéficiez, conformément à la Directive Européenne sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement (2014/92/UE).
(3) Gratuite pour les moins de 18 ans. 50% de réduction pour les jeunes de 18 à 24 ans. Exonérée dans les offres groupées de services.
(4) Gratuite pour les moins de 18 ans. Dans la limite du solde créditeur du compte.
(5) Les frais postaux dépendent du mode d'envoi (simple, recommandé, suivi premium...).
(6) Service disponible dans les agences disposant de ce service.

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Filbanque Particulier (Consultation et Gestion des comptes)	Gratuit

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou email (1)

Alertes CIC	1,75 €/mois

Frais d'utilisation des services de banque à distance (1) (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Confirmation mobile (2)	Gratuit
Licence DIGIPASS (Authentification forte), par licence	29,00 €
Téléchargement de mouvements archivés supérieurs à 2 mois	7,00 €

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisations annuelles

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat)	
CB Mastercard ou CB Visa Classic	49,00 €
CB Mastercard Parcours J	24,50 €
CB Visa Infinite	340,00 €
CB Mastercard World Elite	310,00 €
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	142,00 €
CB Mastercard en devise (3) ou CB Visa Classic en devise (3)	55,00 €
CB Mastercard Gold en devise (3) ou CB Visa Premier en devise (3)	142,00 €
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé)	
CB Mastercard ou CB Visa Classic	49,00 €
CB Mastercard Parcours J	24,50 €
CB Visa Infinite	340,00 €
CB Mastercard World Elite	310,00 €
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	142,00 €
CB Mastercard en devise (3) ou CB Visa Classic en devise (3)	55,00 €
CB Mastercard Gold en devise (3) ou CB Visa Premier en devise (3)	142,00 €
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique)	
MOA CB Mastercard	37,00 €
Carte MOA Parcours.J	25,00 €
CB Mastercard Vie Quotidienne (destinée aux majeurs protégés)	20,90 €
Autres cartes et services	
MOA CB Cirrus : carte de retrait internationale	26,00 €
Carte Automate bancaire	9,00 €
Vie Quotidienne : Carte de retrait réseaux CIC, Crédit Mutuel et Cash Services (destinée aux majeurs protégés)	4,50 €
Différé Plus selon cartes éligibles (4)	Gratuit
Deuxième carte dans les Contrats Personnels (sauf Contrat Ajustable)	Demi-tarif
Supplément pour carte CVV Évolutif (5), par carte	12,00 €
Supplément pour option temps réel, par carte (1)(6)	6,00 €

(1) Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.
(2) Sous réserve du téléchargement gratuit de l'application CIC pour smartphone.
(3) Devises disponibles : nous consulter.
(4) Ce service n'est plus commercialisé.
(5) Cartes disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte).
(6) Affichage en temps réel des opérations cartes en cours d'enregistrement. Nécessite la détention d'une carte éligible.

Autres cartes et services (suite)	
Service Payweb Card (numéros virtuels de carte de paiement) (1)	Gratuit
Supplément pour carte métal, par carte (2)	12,00 €
Service E-Retrait (retrait sans carte à un distributeur automatique de billets du CIC, du Crédit Mutuel et de Cash Services) (1)	Gratuit
Choix du visuel (disponible sur certaines cartes)	4,00 €
Anciennes cartes (non commercialisées en 2027)	
CB Mastercard 3F (3)	3,00 €
CB Cirrus Parcours J	9,00 €
CB Mastercard Carte J (carte prépayée, à partir de 11 ans)	15,00 €
CB Mastercard Allure	16,00 €

Paiements et retraits (4) - Cartes en euro

Opérations libellées en euro dans l'Espace Économique Européen :	
Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	Gratuit
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) du CIC, du Crédit Mutuel et de Cash Services	Gratuit
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement avec une carte de paiement ou une carte de retrait internationale, y compris dans l'Espace Économique Européen), appelé aussi « Retrait déplacé » (5) :	
• avec une carte de paiement à autorisation systématique ou une carte de retrait à partir du 2ème retrait par mois, par retrait	1,10 €
• avec une autre carte, à partir du 3ème retrait par mois, par retrait	1,10 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte	10,00 €
Opérations hors Espace Économique Européen ou opérations libellées en devise réalisées (6) :	
Paiement (7) par carte (la carte est émise par la banque), par paiement	2,90 % + 0,50 €
• maximum	10,00 €
Retrait (7) d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque, par retrait	2,90 % + 3,30 €
• maximum	10,00 €
Forfait international (paiements illimités et 3 retraits par mois), par carte	22,00 €/an
Retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte, par retrait	10,00 €

Paiements et retraits - Cartes en devise

Contactez-nous

Gestion des cartes

Refabrication d'une carte (8)	13,50 €
Refabrication d'une carte en urgence	72,00 €
Réédition d'un code confidentiel	10,80 €
Réédition d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Frais de duplicata de relevé carte :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	22,00 €
• ancienneté supérieure à 12 mois	39,00 €
Opposition de la carte par le titulaire	Gratuit (9)
Modification temporaire au guichet du plafond d'autorisation de paiement ou de retrait	8,00 €
Changement de code confidentiel à un guichet automatique de banque du CIC, du Crédit Mutuel ou de Cash Services	Gratuit

(1) Nécessite la détention d'un contrat Filbanque et d'une carte éligible au service.
(2) Nécessite la détention d'une carte éligible. Cette offre sera commercialisée courant 2027.
(3) Réservée aux titulaires d'une carte de paiement. Assurance décès annuelle facultative, en option : 2,00 €/an.
(4) Pour les retraits : hors frais pouvant être prélevés par l'établissement gestionnaire du distributeur de billets, mentionnés au moment du retrait.
(5) Gratuit avec cartes CB Visa Premier, CB Visa Infinite, CB Mastercard Gold ou CB Mastercard World Elite. Avantages dans les Contrats Personnels : voir pages 9 et 10.
(6) Le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cic.fr.
(7) 50 % de réduction pour les jeunes de moins de 25 ans. Avantages dans les Contrats Personnels : voir pages 9 et 10.
(8) Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le titulaire.
(9) Conformément à la réglementation.

Virements

L'Espace Économique Européen (EEE) comprend les 27 pays de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

La zone SEPA (ou espace SEPA – Single Euro Payment Area) est composée de l'EEE, l'Albanie, la Cité du Vatican, la Macédoine du Nord, la Moldavie, Monaco, le Monténégro, la Principauté d'Andorre, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Serbie, la Suisse ainsi que Gibraltar, Guernesey, l'Ile de Man et Jersey.

Le virement SEPA est un virement qui remplit les conditions suivantes : être libellé en euro, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option « SHARE »), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN du bénéficiaire.

Le virement non SEPA est un virement en devise ou en euro hors de la zone SEPA ou de tout autre virement qui ne remplit pas les critères SEPA ci-dessus.

Pour les virements non SEPA, il existe 3 options de frais liés :

- « Partagés (SHARE) » : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. Cette option est retenue par défaut.
- « À votre charge (OUR ou DEBT) » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement ; ceux du CIC, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Les ordres transmis par le client avec cette option sont exécutés sous sa responsabilité.
- « À la charge du bénéficiaire (BEN ou CRED) » : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Pour les virements au sein de l'EEE, la 2e Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais « SHARE » (frais partagés), tous les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option « SHARE ».

Aux tarifs indiqués, il convient d'ajouter les éventuels commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Virements entre vos comptes	Guichet	Banque à distance
Émission d'un virement (cas d'un virement interne, occasionnel ou permanent)	Gratuit	Gratuit
En cas de change éventuel	Taux de change en vigueur au moment de l'opération (1)	Taux de change en vigueur au moment de l'opération (1)

Virements permanents	Guichet	Banque à distance
Frais de mise en place ou de modification	7,50 €	Gratuit
Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent standard ou instantané)	Gratuit	Gratuit
Émission d'un virement (cas d'un virement non SEPA permanent)	Cf. tarifs « Virements non SEPA »	Cf. tarifs « Virements non SEPA »

Virements SEPA	Guichet	Banque à distance
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel), standard ou instantané	4,60 €	Gratuit
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel), instantané via Wero (2)	Non disponible	Gratuit
Réception d'un virement SEPA	Gratuit	Gratuit

Virements non SEPA	Guichet	Banque à distance
Émission d'un virement non SEPA (cas d'un virement non SEPA, occasionnel ou permanent)	0,10% du montant (min. 10,00 € / max. 45,00 €) + 5,40 € (3)	0,10% du montant (min. 10,00 € / max. 45,00 €)
Change sur virement non SEPA émis	Taux de change en vigueur au moment de l'opération (1)	Taux de change en vigueur au moment de l'opération (1)
Réception d'un virement non SEPA	17,50 €	17,50 €
Change sur virement non SEPA reçu	10,00 €	10,00 €

(1) Le taux de change est appliqué lorsque le virement est effectué entre deux comptes tenus dans des devises différentes.
(2) Solution de paiement entre particuliers, accessible via l'application mobile de paiement CIC Pay.
(3) Uniquement sur les virements occasionnels.

Virements (suite)

Prestations annexes (frais supplémentaires)	
Frais par virement non SEPA occasionnel incomplet	8,00 €
Commission pour virement express émis au guichet	
• en euro au sein de la zone SEPA	1,00 €
• en devise ou hors zone SEPA	15,15 €
Virement SEPA émis et retourné par la banque du bénéficiaire	6,00 €
Frais litige refusé Wero	10,00 €

Prélèvements / TIP SEPA

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Titre Interbancaire de Paiement (frais par paiement d'un TIP SEPA)	Gratuit
Opposition/Révocation d'un mandat de prélèvement	Gratuit (1)
Gestion des créanciers autorisés ou interdits	Gratuit (1)
Frais d'émission d'un prélèvement SEPA (nécessite la détention d'un numéro ICS)	0,42 €
Frais de demande d'ICS à la Banque de France (Identifiant Créancier SEPA)	45,00 €

Chèques

	Guichet	Banque à distance
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur :		
• par chèque	16,00 €	11,00 €
• par chéquier	32,00 €	27,00 €
Remise de chèque(s) en euro payable(s) en France		Gratuit
Remise de chèque(s) payable(s) à l'étranger en euro ou en devise :		
• commission d'encaissement		0,10 %
– minimum		20,00 €
• supplément si Crédit Après Encaissement (CAE)		24,00 €
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé :		
• pour motif sans provision		Gratuit (1)
• pour autre motif		10,00 €
Chèque étranger remis à l'encaissement et retourné impayé		27,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque		16,50 €
Paiement d'un chèque à l'étranger en euro ou en devise		Contactez-nous
Commission de change éventuelle		10,00 €
Copie d'un chèque émis ou remis à l'encaissement		9,00 €

Frais liés à l'international

Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Port sécurisé	48,00 €
Frais de correspondants éventuels	Frais réels

Service transfrontière spécifique

Rapatriement Salaires et Pensions Frontaliers (RSPF - Suisse) :	
• frais de dossier, à la souscription	30,00 €
• abonnement au service	3,00 € / mois
• prélèvement en CHF sur compte CIC en CHF	1,00 CHF / op.

(1) Conformément à la réglementation.

Offres groupées de services

Contrats Personnels

L'offre groupée de services permet de souscrire en une seule opération plusieurs produits et services, sa cotisation est prélevée en une mensualité unique. Contactez-nous pour trouver l'offre la plus adaptée à vos besoins.

Formules commercialisées en 2027 (produits et services compris)	**CP Parcours.J+**	**CP Start Jeunes Actifs**	**CP Ajustable V2**	**CP Global**	**CP Premium CIC**
Cotisation mensuelle, à partir de :	**3,20 €**	**6,90 €**	**6,90 €**	**13,60 €**	**23,95 €**
Tenue de compte	Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré
Filbanque Particulier	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Alertes CIC (1)	Inclus	Inclus		Inclus	Inclus
CB Mastercard ou CB Visa Classic		Inclus		Inclus	
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier					Inclus
MOA CB Mastercard	Inclus		Inclus		
Cashback correspondant à un mois de cotisation offert, si vos achats payés par carte sur 12 mois dépassent :		4 500,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	18 000,00 €
Retraits déplacés offerts (cf. définition page 6)	Tous	Tous	Franchise augmentée de 1 / mois	4 / mois	Tous
Paiement en 3 Fois (2)		Inclus		Inclus	Inclus
Découvert Personnalisé (2)(3), jusqu'à :	150,00 €	500,00 €		500,00 €	5 000,00 €
Seuil de perception d'agios dans le cadre du découvert autorisé/franchise	15 jours / mois				15,00 € / trimestre
SupTréso - Gestion automatique de trésorerie		Inclus		Inclus	Inclus
Assur Carte - Cartes CIC (4)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Assurance Protection Juridique (4)					Inclus
Opérations à l'international (5) :					
• Nombre de paiements offerts, avec une carte en euro	Tous	Tous	Aucun	Tous	Tous
• Nombre de retraits offerts, avec une carte en euro	3 / mois	3 / mois	Aucun	3 / mois	Tous

Autres formules, cotisation mensuelle, à partir de :	
CP E-Global (souscription WEB)	9,00 € (6)
CP E-Premium (souscription WEB)	15,00 € (6)
CP Cap Transat	22,95 €
CP Parcours.J	2,00 €

Offres non commercialisées en 2027	
Cotisation mensuelle, à partir de :	
CP Ajustable V1	5,85 €
CP Essentiel	9,70 €
CP Patrimoine Actif	23,95 €
CP Accès Direct	13,15 €
CP Parcours J	2,00 €

(1) Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.
(2) Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et après étude de votre situation financière.
(3) Assurance décès facultative 1 tête incluse.
(4) L'assurance incluse est proposée en cohérence avec les besoins et les exigences du client.
(5) Opérations hors Espace Économique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cic.fr).
(6) 50% de réduction pour les jeunes de 18 à 28 ans.

Offres groupées de services (suite)

Service Accueil

Offre aux personnes en situation de fragilité (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L. 312-1-3 et R. 312-4-3 du code monétaire et financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique), le dépôt et le retrait d'espèces aux guichets de la banque, 4 virements SEPA par mois (standards ou instantanés), dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention et un changement d'adresse par an. Les frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre Service Accueil. Voir détail des frais concernés comportant la mention (ET) en page 12 du présent Recueil des prix des principaux produits et services.	1,00 €/mois

SBB (Services Bancaires de Base)

Services Bancaires de Base (SBB) imposés par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévus aux articles L. 312-1 III et D. 312-5-1 du code monétaire et financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements SEPA (standards ou instantanés), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), deux formules de chèques de banque par mois et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE. Plafonnement des frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte à 20,00 € par mois et 200,00 € par an.	Gratuit (1)

Prestations de Base

Prestations de Base (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L. 312-1 II et D. 312-5 du code monétaire et financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements SEPA (standards ou instantanés), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques à l'encaissement, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE.	3,50 €/mois

(1) Conformément à la réglementation.

(ET) Exonération Totale : ces frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre "Service Accueil".

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (PG) (ET) :	
• par opération	8,00 €
• plafond mensuel	80,00 €
Commission d'intervention - Pour les titulaires de l'offre Services Bancaires de Base :	
• par opération	4,00 €
• plafond mensuel	20,00 €
Commission d'intervention - Pour les titulaires de l'offre Service Accueil	Gratuit

Opérations particulières

Frais de recherche d'adresse erronée (NPAI/PND)	21,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (PG) (ET)	13,50 € (1)
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) (ET) ou par saisie-attribution (ET)	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
• maximum par SATD	90,00 €
• maximum par saisie-attribution	110,00 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (PG) (ET)	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (PG) (ET)	25,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (PG) (ET) (2) :	
• chèque inférieur ou égal à 50,00 €	22,00 €
• chèque supérieur à 50,00 €	42,00 €
Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire (PG) (ET)	20,00 €
Frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision	14,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (PG) (ET)	44,00 €
Levée d'interdiction bancaire (PG) (ET)	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (PG) (ET) (2) :	
• prélèvement inférieur à 10,00 €	Gratuit
• prélèvement supérieur ou égal à 10,00 €	Montant du prélèvement maximum 12,00€
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque (PG) (ET)	Gratuit
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision (PG) (ET)	Gratuit

(1) Tarif pour chaque lettre. 2 lettres facturées au maximum sur une période de 30 jours glissants.

(2) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément selon les modalités indiquées à la rubrique « Commission d'intervention » en page 12.

(PG) Plafonnement Global : ces frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte sont plafonnés globalement à hauteur de 25,00 €/mois pour les clients éligibles à l'offre "Service Accueil" et de 20,00 €/mois et 200,00 €/an pour les clients titulaires de l'offre "Services Bancaires de Base".

(ET) Exonération Totale : ces frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre "Service Accueil".

Découverts et crédits

Découvert en compte

Découvert Personnalisé :	
• taux nominal annuel au 01/08/2026 : 15,00 % (1)	Contactez-nous
• frais de mise en place et de renouvellement annuel :	
- découvert de 300,00 € à 1 000,00 €	12,00 €
- découvert au-delà de 1 000,00 €	1,00 % mini 24,00 €
• assurance décès facultative 1 tête :	
- découvert de 300,00 € à 500,00 €	2,52 €
- découvert de 501,00 € à 1 000,00 €	5,04 €
- découvert au-delà de 1 000,00 €	Contactez-nous
Découvert non autorisé *(*) Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêtés.*	Plafond (*) du taux réglementaire - 0,05 %

Crédits à la consommation

Crédits renouvelables

Etalis+ Permet d'étaler des dépenses réglées par carte ou par chèque et de débloquer des fonds par fraction ou en totalité pour sa trésorerie	
Taux	Contactez-nous
Paiement en 3 Fois Permet d'étaler en 3 fois ou de différer d'un mois une dépense jusqu'à 300,00 €	
• cotisation annuelle	6,00 €
• utilisation	Gratuit
• taux	0,00 %
Crédit en Réserve/Crédit Liberté Utilisable en totalité ou par fraction pour la réalisation de vos projets personnels	
Taux	Contactez-nous
Frais de déblocage	Gratuit

Crédits amortissables

Frais de dossier	1,00 %
• minimum	64,00 €
Taux	Contactez-nous

Crédits immobiliers

Frais de dossier	1,00 %
• minimum	400,00 €
Indemnités de remboursement anticipé (2)	Un semestre d'intérêts
• maximum	3,00 % (3)

(1) Taux révisable susceptible de modification, concerne un Découvert Personnalisé inférieur à 3 000,00 €. Le TAEG réel est fonction de l'utilisation et indiqué sur le relevé de compte.
(2) Indemnités applicables aux crédits immobiliers et applicables aux crédits à la consommation garantis par une hypothèque consentis à compter du 1er juillet 2016.
(3) Taux appliqué au capital restant dû.

Autres prestations

Réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
Attestation d'intérêts ou de prêt	19,00 €
Délivrance d'un décompte (1)	39,50 €
Frais de modulation et retour à taux fixe	15,00 € (2)
Frais d'avenant :	
• renégociation de prêt immobilier	1,50 % (3)
- minimum	900,00 €
• autre avenant de prêt immobilier (4)	300,00 €
• crédit à la consommation	150,00 €
Modification sur prêt sans avenant	7,30 €
Actes de garanties :	
• constitution des actes	Contactez-nous
• frais de traitement de mainlevée :	
- hypothèque	300,00 €
- autres garanties selon la nature	de 70,00 € à 400,00 €
Assurance : selon contrats et options choisies	Contactez-nous

Engagements par signature sur la France

Commission de risque périodique, taux annuel	1,00 à 3,00 % (5)
• minimum de perception par acte, par relevé et par mois	12,00 €
Frais de gestion par ligne et par mois	1,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
• caution simple	70,00 €
• caution complexe	160,00 €
Frais d'avenant (modification et/ou prorogation)	60,00 €
Intervention relative à une mainlevée :	
• acte simple	45,00 €
• acte complexe	110,00 €
Frais de mise en jeu	115,00 €

Engagements par signature à l'International

Contactez-nous

(1) Gratuite pour les crédits immobiliers et les crédits à la consommation garantis par une hypothèque consentis à partir du 1er juillet 2016.
(2) Gratuit pour la modulation temporaire du "Prêt Immo CIC nouvelles Formes d'Emploi".
(3) Taux appliqué au capital restant dû.
(4) Gratuit en cas de résiliation/substitution de l'assurance des emprunteurs pour les prêts immobiliers soumis à l'art. L.313-1 1° du code de la consommation.
(5) Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

SupTréso - Gestion automatique de trésorerie	13,00 € / an
Transfert de PEL, CEL (hors CIC et Crédit Mutuel Alliance Fédérale)	90,00 €
Transfert de PEP (1) :	
• pourcentage des sommes gérées	2,00 %
• minimum	45,00 €
Transfert et clôture d'autres livrets	Gratuit
Tenue de compte d'épargne sur livret inactif depuis 5 ans (2)	30,00 € / an

Placements financiers

Transactions

Valeurs mobilières (PLF)

Ordres saisis via Filbanque (3) en Gestion Libre ou Gestion Conseillée (GCO)	Client de moins de 29 ans	Client de 29 ans et plus
Bourses Euronext Paris, Bruxelles, Amsterdam		
• Ordres inférieurs ou égaux à 500,00 €		
- Pour le 1er ordre du mois	Gratuit (4)	Gratuit (4)
- À partir du 2ème ordre, par ordre	0,99 € (5)	0,99 € (5)
• Ordres supérieurs à 500,00 €	0,25 % (6)	0,35 % (6)
• Ordres dans le cadre du service Investissement Programmé sur PEA et compte-titres ordinaire (sans conseil)	0,25 % (6)	0,25 % (6)
Bourses étrangères (7)	0,40 % (6)	0,40 % (6)
• Minimum de perception sur les comptes-titres ordinaires	10,00 €	10,00 €

Ordres saisis par la banque	Gestion Libre	Gestion Conseillée (GCO)	Gestion Sous Mandat (GSM)
Frais de transactions	0,80 % (6)	0,50 % (6)	0,50 % (6)
• minimum	30,00 € sur les comptes-titres ordinaires pour toutes transactions hors Euronext (7)		

Autres titres financiers (8) (PLF)

Frais de transaction sur OPC (9)	
Gestion Conseillée, Gestion Pilotée et Gestion Sous Mandat	Gratuit
Gestion Libre :	
• souscription :	
- monétaires	Gratuit
- obligataires	0,25 % (6)
- autres	0,50 % (6)
• rachat	Gratuit
Frais d'entrée sur EMTN/SCPI/FIP/FCPI	Contactez-nous
Valeurs non cotées sur un marché organisé	
Compte-titres ordinaire ou PEA ou PEA-PME : intégration ou cession, par ligne	1,20 % (6) avec un maximum de 75,00 €

(1) Sauf conditions contractuelles spécifiques.
(2) Dans la limite du solde créditeur du compte. Gratuit pour les moins de 18 ans et pour les livrets réglementés.
(3) Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.
(4) Ordre au comptant à exécuter sur le mois calendaire. Ordre issu du service Investissement Programmé éligible. Si aucun ordre n'est passé dans le mois, la gratuité des frais de transaction n'est pas reportable. Cette tarification n'est pas cumulable avec d'autres offres.
(5) Pour les PEA et PEA-PME, le taux de 0,50% sera appliqué pour un ordre compris entre 0 et 198,00 €.
(6) Commission proportionnelle au montant de l'ordre.
(7) Liste des pays disponible auprès de votre agence.
(8) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre agence et sur www.cic.fr
(9) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.
(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le code monétaire et financier.

Placements financiers (suite)

Or

Achat ou vente, hors taxe fiscale et frais de port éventuel :			
• courtage (1)	0,70 % (*)	minimum	15,00 €
• commission de service	1,78 % (*)	minimum	17,00 €

Convention de compte-titres et de services

La convention de compte-titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

Droits de garde / frais de tenue de compte	Inclus
Frais semestriels sur l'en-cours (2)	0,125 %
• minimum	12,50 €
• maximum	250,00 €

Gestion

Gestion Pilotée titres, par semestre (3)	0,55 %
• minimum	15,00 €
Gestion Conseillée ou Gestion Sous Mandat	Contactez-nous
Mandat d'arbitrage en assurance-vie	Contactez-nous

Informations

Réédition de l'Imprimé Fiscal Unique	22,00 €
Relevé de portefeuille Titres	Gratuit

Opérations liées à l'Épargne financière

Clôture d'un compte-titres ordinaire ou d'un PEA ou PEA-PME	Gratuit
Transfert d'un compte-titres ordinaire ou d'un PEA ou PEA-PME hors CIC ou Crédit Mutuel (PLF) :	
• frais par ligne de titres cotés	15,00 €
• frais par ligne de titres non cotés	50,00 €
• maximum	150,00 €

L'ensemble des tarifs applicables aux titres et à la bourse est présenté dans la fiche zoom "Tarification Titres et Bourse" disponible sur la page "Tarifs" de www.cic.fr ou en agence auprès de votre conseiller.

() Commission proportionnelle au montant de l'opération.*
(1) Tarif de notre courtier au 01/01/2027.
(2) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.
(3) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation des avoirs gérés au 31/12 et au 30/06.
(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le code monétaire et financier.

Assurances et Prévoyance

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :	
• Assur Carte - Cartes CIC, par an	26,00 €
• Assur Carte - Toutes banques, par an	31,00 €
Assurance Protection Juridique, par an, à partir de	90,06 € (1)

Successions

Frais d'un dossier de succession :	
• si avoirs au jour du décès inférieurs ou égaux à 10 000,00 €	Gratuit
• si avoirs au jour du décès supérieurs à 10 000,00 €	1,00 % (2) maximum 850,00 €
Service Assistance Démarches Décès	Gratuit

(1) Tarif au 01/01/2027.
(2) GRATUIT pour les successions d'un défunt mineur.

Résoudre un litige

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation relative aux produits commercialisés par la Banque, vous avez à disposition :

> Un numéro de téléphone dédié

N°Contact Cristal 0 969 320 606
APPEL NON SURTAXE

> et des interlocuteurs privilégiés à contacter

• **votre agence CIC**, via le formulaire de réclamation en ligne disponible sur notre site internet ou sur votre espace personnel bancaire, par courriel, par courrier, par téléphone ou en prenant rendez-vous.

Pour les réclamations formulées à l'oral (par téléphone, en face à face, en rendez-vous vidéo) ou par messagerie instantanée (tchat), et si vous n'obtenez pas entière satisfaction, nous vous invitons à formaliser votre mécontentement par écrit.

• **le Service Relation Clientèle,**
• via le formulaire de réclamation en ligne disponible sur notre site internet ou sur votre espace personnel bancaire.
• ou par courrier au siège de votre banque CIC.

• **le Médiateur**, gratuitement et sans délai en cas de désaccord avec la réponse apportée à votre réclamation ou si aucune réponse ne vous a été apportée, dans un délai de 15 jours ouvrables pour toutes réclamations portant sur les services de paiement (hors chèques) sauf si la banque vous a informé d'un délai complémentaire qui ne pourra pas dépasser 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation, ou pour toutes autres réclamations dans un délai de 2 mois après l'envoi* de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée, et uniquement pour les cas entrant dans son champ de compétence (la commercialisation et l'exécution d'un contrat bancaire, la commercialisation des contrats d'assurance et les services présentés/proposés par la Banque) :
• via son site internet www.lemediateur-cic.fr
• ou par courrier : Le Médiateur du CIC, 63 chemin Antoine Pardon - 69160 Tassin La Demi-Lune.
Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.cic.fr et sur les conditions générales de Banque.
**Le cachet de la poste faisant foi pour les réclamations adressées par voie postale.*

Modification de la convention de compte
Tout projet de modification de la convention de compte de dépôt et/ou des autres produits et services est fourni sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. Si le Client refuse la modification proposée, il peut résilier sans frais la convention de compte et/ou des produits et services concernée(s) par la modification avant sa date d'entrée en vigueur. (Code Monétaire et Financier Article L 312-1-1 IV).

Informations

Information sur le dispositif de garantie des dépôts en cas de défaillance de votre établissements de crédit

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en Caisse et sur le site internet de la banque.

CIC - Crédit Industriel et Commercial
Société anonyme au capital de 611 858 064 €
6 avenue de Provence - 75009 Paris
RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723

Banque CIC Est
Société anonyme au capital de 225 000 000 €
31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg
RCS Strasbourg 754 800 712 - N° ORIAS : 07 026 287

Banque CIC Nord-Ouest
Société anonyme au capital de 230 294 872 €
33 avenue Le Corbusier - 59000 Lille
RCS Lille Métropole B 455 502 096 - N° ORIAS : 07 008 437

Banque CIC Ouest
Société anonyme au capital de 86 998 832 €
2 avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1
RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480

Lyonnaise de Banque
Société anonyme au capital de 290 568 363 €
8 rue de la République - 69001 Lyon
RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698

Banque CIC Sud-Ouest
Société anonyme au capital de 258 498 240 €
20 Quai des Chartrons - 33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Pour les opérations effectuées en leur qualité d'intermédiaires en opérations d'assurance (www.orias.fr) - Contrat(s) d'assurance souscrit(s) auprès d'ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le Code des Assurances distribué(s) sous la marque CIC Assurances.

Cash Services est une marque de services gérée par la société 2SF - SOCIÉTÉ DES SERVICES FIDUCIAIRES SAS au capital de 161 215 200 €. Siège social : 3 avenue du Stade de France 93200 Saint-Denis RCS BOBIGNY 915166045.

Wero est un service fourni par EPI Company, société européenne dont le siège social est Rue de Ligne, 13, 1000 Bruxelles - Belgique, immatriculée au registre du commerce de Belgique sous le numéro 0755.811.726, autorisée par la Banque Nationale de Belgique en tant que prestataire de services d'initiation de paiement et d'information sur les comptes.

Marie-Hélène DECLOITRE
Signature numérique de Marie-Hélène DECLOITRE
Date : 2026.09.03 08:57:19 +02'00'

www.cic.fr

Réf. : 442533 - 01/2027 - Crédit photo : © Adobe Stock

FR231850_01YPGK